ÉTIOLER v. a. ou tr. (é-ti-o-lé — rad. *éteule*, qui a donné le normand *s'étieuler*, pousser ses tiges, en parlant des céréales). Décolorer en soustrayant à la lumière : ÉTIOLER *des céleris, des cardons, en les enterrant.* ‖ Rendre pâle, chétif, maladif par le défaut d'air ou de lumière : *L'air des villes* ÉTIOLE *les enfants. On* ÉTIOLE *à dessein, dans des cages étroites et sous l'obscurité, les oies blanches, afin de leur donner ce foie gras dont on fait des pâtés.* (Virey.)

— Fig. Affaiblir, énerver : *La souffrance* AVAIT ÉTIOLÉ *mes facultés actives.* (G. Sand.) *La misère des villes* ÉTIOLE *le corps et l'esprit.* (Nadaud.)

S'étioler v. pr. Etre étiolé, se décolorer : *Les plantes* S'ÉTIOLENT *dans l'obscurité.* ‖ Pâlir, devenir chétif : *Les enfants* S'ÉTIOLENT *dans l'atmosphère de l'atelier. Un enfant languit sans air comme la plante qui en est privée; il pâlit et* S'ÉTIOLE *comme elle dans une chambre fermée.* (B. de St-P.)

— Fig. S'énerver, perdre de sa vigueur, de son énergie : *Tel est le destin des grands, des princes et des rois, qu'ils* S'ÉTIOLENT *au fond de leurs palais, entre ces lits et ces coussins, d'une obscure indolence.* (Virey.) *Il existe de jeunes talents qui* S'ÉTIOLENT *confinés dans une mansarde.* (Balz.) *Ni les distinctions ni les dignités ne viennent trouver le talent qui* S'ÉTIOLE *dans une petite ville.* (Balz.) *En Orient, les femmes* S'ÉTIOLENT *à l'ombre des harems.* (G. Sand.)

ÉTIOLLES, village et commune de France (Seine-et-Oise), cant., arrond. et à 3 kilom. de Corbeil, sur un petit ruisseau, entre la Seine et la forêt de Sénart; 385 hab. On y voit, entre autres maisons de plaisance, deux châteaux, dont l'un a appartenu à M. Lenormand, mari de Mme de Pompadour; l'autre a été habité par Colardeau, qui y a composé une partie de ses poésies.

ÉTIOLOGIE s. f. (é-ti-o-lo-jî — du gr. *aitia*, cause; *logos*, discours). Méd. Partie de la médecine où l'on traite des causes des maladies : *Si la médecine est encore si conjecturale, c'est sans doute parce qu'elle donne beaucoup trop à l'*ÉTIOLOGIE, *et pas assez à la thérapeutique.* (Proudh.)

— Philos. Science des causes : *Les* ÉTIOLOGIES *des dogmatiques peuvent se réfuter de huit manières.* (Dider.)

— **Encycl.** Méd. V. CAUSE.

ÉTIOLOGIQUE adj. (é-ti-o-lo-ji-ke — rad. *étiologie*). Méd. Qui a rapport à l'étiologie : *Etudes* ÉTIOLOGIQUES.

ÉTIOLOGUE s. m. (é-ti-o-lo-ghe — rad. *étiologie*). Méd. Celui qui s'occupe d'étiologie, qui est versé dans cette science.

ÉTIQUE adj. (é-ti-ke — Ce mot est le même que *hectique*, l'ancienne prononciation effaçant le *c*). Pathol. Qui est affecté d'étisie : *Devenir, mourir* ÉTIQUE. *En Angleterre, les femmes du peuple sont amaigries,* ÉTIQUES, *les yeux caves, le nez effilé, la peau rayée de marbrures rouges; elles ont trop pâti, elles ont eu trop d'enfants.* (H. Taine.)

> Là, sur des tas poudreux de sacs et de pratique,
> Hurle tous les matins une sibylle *étique :*
> On l'appelle Chicane, et ce monstre odieux
> Jamais pour l'équité n'eut d'oreilles ni d'yeux.
> BOILEAU.

‖ *Fièvre étique*, Fièvre habituelle, qui cause un grand amaigrissement; les médecins disent FIÈVRE HECTIQUE.

— Par ext. Qui est d'une maigreur extrême : *Corps, visage* ÉTIQUE. *Cheval* ÉTIQUE. *Poulet* ÉTIQUE.

> Je riais de le voir, avec sa mine *étique*,
> Son rabat jadis blanc et sa perruque antique,
> En lapins de garenne ériger nos clapiers.
> BOILEAU.

> Sur un lièvre flanqué de six poulets *étiques*,
> S'élevaient trois lapins, animaux domestiques,
> Qui, dès leur tendre enfance élevés dans Paris,
> Sentaient encor le chou dont ils furent nourris.
> BOILEAU.

‖ Qui est petit, maigre, sans ampleur : *Un alphabet en petites capitales* ÉTIQUES, *obèses ou bancroches, d'une riante difformité.* (Ch. Nod.)

— Fig. Qui est mesquin, pauvre, insuffisant : *Toutes jouissances ne sont pas unes; il y a des jouissances* ÉTIQUES *et languissantes.* (Montaigne.) *Parmi tant de styles, il peut y en avoir de trop enflés aussi bien que de trop bas, de trop bouffis comme de trop maigres et de trop* ÉTIQUES. (Costar.)

> Chamfort polit des vers *étiques*,
> Lemierre en forge d'helvétiques.
> LEBRUN.

> Je ris de ce rimeur *étique*
> Qui croit, inimitable auteur,
> Fermer la bouche à la critique
> En faisant dîner le censeur.
> CAPELLE.

— Substantiv. Personne atteinte d'étisie ou extrêmement maigre : *Un* ÉTIQUE. *Une* ÉTIQUE.

— **Homonyme.** Ethique.

— **Antonymes.** Gras, obèse, potelé, rebondi, dodu.

ÉTIQUET s. m. (é-ti-kè — v. l'étym. d'*étiquette*). Techn. Petit bâton fixe : *Pressoir à* ÉTIQUET.

— Pêche. Espèce de filet. V. ÉTIQUETTE.

ÉTIQUETÉ, ÉE (é-ti-ke-té) part. passé du v. Etiqueter. Muni d'une étiquette : *Sac* ÉTIQUETÉ. *Fiole* ÉTIQUETÉE. *Casier* ÉTIQUETÉ.

— Fig. Classé avec soin ou précision : *Tous les événements de sa vie sont rangés et* ÉTIQUETÉS *dans sa mémoire.*

ÉTIQUETER v. a. ou tr. (é-ti-ke-té — rad. *étiquette*. Change *e* en *è* devant une syllabe muette : *J'étiquète, tu étiquèteras*). Mettre une étiquette sur : ÉTIQUETER *des liasses de papiers, des sacs, des fioles, des marchandises.*

— Fig. Indiquer, noter, dénommer : *Il faudrait des montagnes d'in-folio, des caractères numériques inconnus pour* ÉTIQUETER *toutes les saveurs.* (Brill.-Sav.) *On se contente, dans la conversation, de signaler, d'*ÉTIQUETER *les choses par leur nom, sans se donner le temps d'en avoir l'idée.* (J. Joubert.) ‖ Ranger, classer avec soin ou précision : *C'est un homme d'un tel ordre, qu'il* ÉTIQUÈTE *dans son esprit toutes les impressions qu'il éprouve.*

S'étiqueter v. pr. Etre étiqueté : *Tous ces dossiers doivent* S'ÉTIQUETER *avec soin.*

ÉTIQUETEUR, EUSE s. m. (é-ti-ke-teur, eu-ze — rad. *étiqueter*). Personne qui pose des étiquettes sur certains objets.

ÉTIQUETTE s. f. (é-ti-kè-te — du germanique : flamand *stikke*, tige pointue, qui a donné l'italien *stecco*, piquant; le hainaut *stique*, épée; le champenois *stiquer* et le wallon *stichi*, piquer. On pourrait aussi recourir au celtique, où l'on trouve le gaélique *stic*, bâton. En tout cas, le mot *étiquette* a le sens d'objet piqué, fiché, fixé. On a donné cependant à ce mot une autre origine, qui a au moins le mérite d'être curieuse. Dans le temps, a-t-on dit, où la langue latine était en usage au barreau, les avocats et les procureurs écrivaient sur le sac de leurs parties : *Est hic questio*, c'est ici l'état de la cause. Par abréviation, on est arrivé à mettre : *Est hic quest.*, que l'on traduisit par *étiquette*. Malheureusement pour cette explication ingénieuse, les plus anciens textes donnent au mot *estiquete* le sens de fiche, pieu fixé en terre). Petit écriteau que l'on met sur un objet pour en indiquer la nature, le prix ou le contenu : *Mettre des* ÉTIQUETTES *sur des liasses, des cases, des marchandises, des flacons, des sacs d'argent. Coller des* ÉTIQUETTES. *Le prix de la marchandise est indiqué en chiffres connus sur l'*ÉTIQUETTE. (Acad.) *Les* ÉTIQUETTES *d'apothicaires sont moins longues que leurs mémoires.* (Sallentin.)

— Fig. Désignation, indication, mot servant à dénommer : *Tout homme dont le nom devient, à tort ou à bon droit, l'*ÉTIQUETTE *d'un système, cesse de s'appartenir, et sa biographie indique bien plus les fortunes diverses du système avec lequel on l'a identifié que sa propre individualité.* (Renan.) ‖ *L'étiquette du sac*, Nom, apparences; avantages extérieurs : *Juger sur l'*ÉTIQUETTE, *par l'*ÉTIQUETTE DU SAC. *Un mot vaut une idée dans un pays où l'on est plus séduit par l'*ÉTIQUETTE DU SAC *que par le contenu.* (Balz.) *Vous épousez l'*ÉTIQUETTE DU SAC, *n'est-ce pas? Eh bien! que vous importe? Mieux vaut alors sur cette* ÉTIQUETTE *un blason de moins et un zéro de plus.* (Alex. Dum.) *Les hommes en général, et les Français en particulier, tiennent beaucoup à l'*ÉTIQUETTE DU SAC. (T. Delord.)

— Particulièrem. Cérémonial en usage dans les cours, chez les princes et les hauts fonctionnaires : *Les lois de l'*ÉTIQUETTE. *Manquer à l'*ÉTIQUETTE. *Observer l'*ÉTIQUETTE. *Il n'y a point dans les couvents d'austérités pareilles à celles auxquelles l'*ÉTIQUETTE *de la cour assujettit les grands.* (Mme de Maint.) *Le code de l'*ÉTIQUETTE *impériale est le document le plus remarquable de la bassesse à laquelle on peut réduire l'espèce humaine.* (Mme de Staël.) *L'*ÉTIQUETTE *rend les rois esclaves de la cour.* (P.-L. Courier.) *L'*ÉTIQUETTE *est une ligne de circonvallation dans laquelle les courtisans tiennent leur roi prisonnier et hors de toute communication avec le peuple et avec la vérité.* (Lemontey.) ‖ Formes cérémonieuses usitées entre particuliers : *Les formules, les compliments et tout ce qui tient à l'*ÉTIQUETTE *sont pour moi des choses insupportables.* (J.-J. Rouss.) *L'*ÉTIQUETTE *est une maîtresse exigeante, inséparable d'une pompe ruineuse.* (Lemontey.) *La pauvreté délivre de l'*ÉTIQUETTE. (G. Sand.)

> L'*étiquette* est l'esprit de ceux qui n'en ont pas.
> VOLTAIRE.

> Moquons-nous de l'*étiquette*
> Et du sot qui l'inventa.
> MARMONTEL.

> L'amour, l'amitié, le vin
> Vont égayer ce festin;
> Nargue de toute *étiquette!*
> BÉRANGER.

— Anc. pratiq. Petit écriteau que l'on plaçait sur les sacs à procès, et qui donnait des indications sommaires relatives à l'affaire. ‖ Placet remis à l'huissier, au commencement de l'audience, pour l'appel d'une affaire. ‖ Affiche apposée par le sergent des criées à la porte des maisons que l'on avait saisies réellement.

— Pêche. Filet carré fixé aux extrémités de deux perches croisées, attachées elles-mêmes au bout d'une longue perche. On dit aussi ÉTIQUET s. m. ‖ Couteau à lame barbelée, dont on se sert pour détacher les coquilles des rochers ou tirer les vers du sable.

— **Encycl.** Mœurs et cout. On distingue deux sortes d'*étiquettes*, celle des cours et celle de la société ou des salons. La première détermine les relations du souverain avec ceux qui l'approchent et prescrit certaines formes, certaines paroles, certains protocoles; elle règle, d'après un cérémonial écrit ou traditionnel, les devoirs extérieurs à l'égard de la naissance, des emplois, des dignités. La seconde a son code écrit dans tous les manuels de civilité puérile et honnête, à côté de la politesse courante et du simple savoir-vivre. Celle-ci existe plus ou moins dans tous les salons, mais à des degrés différents; elle est, dans beaucoup de cas, laissée un peu de côté, oubliée, dédaignée même, et le soleil n'en continue pas moins sa carrière; quant à celle-là, elle est inexorable, et les princes, qui commandent à tout, obéissent à ses exigences souvent tyranniques et absurdes. Le philosophe sourit de cet étrange esclavage, et quand il voit princes et empereurs enchaînés eux-mêmes dans les entraves d'un vain cérémonial, il reconnaît l'égalité des conditions; ces fiers mortels qui disposent de la liberté d'autrui n'ont plus de liberté. Il faut vivre pour la représentation, et la cour est un théâtre où, dans la coulisse même, il n'est pas permis au comédien de reprendre son attitude naturelle. Les princes eux-mêmes ne doivent-ils pas être étonnés de suivre avec tant de ponctualité les ordres d'un être fantastique? On en a vu, au milieu de gens faits pour les servir, attendre quelquefois patiemment que leurs souliers fussent mis, parce que l'officier qui, par sa charge, avait le droit de chausser le pied du souverain, ne se trouvait pas présent.

Dans l'antiquité, la cour de Byzance fut célèbre par l'*étiquette* que les empereurs y établirent, et qui se manifestait non-seulement par les actes les plus serviles, mais par un langage révérencieux jusqu'à l'exagération la plus outrée. Constantin, le premier, avait imaginé une hiérarchie nobiliaire et créé les titres d'*illustris*, de *spectabilis*, d'*egregius*, de *perfectissimus* et de *nobilissimus*. Ce titre fut affecté aux fils de l'empereur qui n'avaient pas encore celui de César. La vanité des titres et le ridicule de toutes ces formules et démonstrations d'anéantissement devant ses supérieurs, que les peuples libres ne connaissaient point, ne s'introduisirent dans les contrées septentrionales de l'Europe que quand les Romains eurent fait connaissance avec la sublimité asiatique. La plupart des rois de l'Asie étaient et sont encore cousins germains du soleil et de la lune ou fils du ciel; leurs sujets n'osent jamais prétendre à cette parenté, et tel gouverneur de province qui s'intitule : *Muscade de consolation* et *Rose de plaisir*, serait empalé s'il se disait parent le moins du monde de la lune et du soleil ou simplement l'ami des étoiles. On disait à Scipion : « Scipion, » et à César : « César; » mais dans la suite des temps on a trouvé cela par trop familier : *Votre Sérénité, Votre Grâce, Votre Majesté* et même *Votre Sacrée Majesté impériale* suffirent à peine à établir la supériorité des uns et l'infériorité des autres. Les titres de saint Pierre et de saint Paul étaient Pierre et Paul. Leurs successeurs se donnèrent réciproquement le titre de *Votre Sainteté*, que l'on ne voit jamais dans les *Actes des apôtres* ni dans les récits des disciples, mais qui montrent bien que les gens d'Eglise n'attachent aucun prix aux vanités de ce monde. Cela est si vrai que tel abbé se fait appeler *monseigneur* par ses moines, et qu'un bon prêtre de Holstein, sur la foi des formules, ayant écrit un jour au pape Pie IV : *A Pie IV, serviteur des serviteurs de Dieu*, et étant allé ensuite à Rome solliciter pour son affaire, l'Inquisition le fit mettre en prison pour lui apprendre à écrire.

Ainsi que nous l'avons dit au mot CÉRÉMONIAL, l'*étiquette* établie à la cour des rois de France date du XVe siècle. Les rois barbares n'étaient que des soldats, accessibles à toute heure à tous leurs compagnons d'armes. Sous la seconde race, l'*étiquette* byzantine, dont nous parlerons plus loin, s'introduisit pendant quelque temps à la cour des rois francs. On se prosterna devant les empereurs, suivant l'usage oriental. En abordant le souverain, on lui baisait le pied, ou du moins le genou; mais ces usages disparurent à l'époque où triompha la féodalité. Les capétiens furent d'abord gens fort abordables. On voit le roi Robert entouré de pauvres, et saint Louis rendant la justice sous le chêne de Vincennes. Ceux mêmes qui se dérobaient aux regards, comme Louis XI, étaient bien loin d'observer avec les seigneurs qu'ils admettaient dans leur intimité les formalités minutieuses de l'*étiquette*. C'est surtout au règne de François Ier qu'il faut rapporter l'origine du cérémonial observé à la cour de France. Un mémoire intitulé : *Avis donnés par Catherine de Médicis à Charles IX, pour la police de sa cour et pour le gouvernement de son Etat*, fournit la preuve de ce fait. Catherine dit à son petit-fils : « Je désirerois que vous prissiez une heure certaine de vous lever, et, pour contenter votre noblesse, faire comme faisoit le feu roi votre père; car, quand il prenoit la chemise et que les habillements entroient, tous les princes, seigneurs, capitaines, chevaliers de l'ordre, gentilshommes de la chambre, maistres d'hôtel, gentilshommes servants entroient lors, et il parloit à eux, et ils le voyoient, ce qui les contentoit beaucoup. Cela fait, s'en alloit à ses affaires, et tous sortoient, hormis ceux qui en étoient et les quatre secrétaires. Si faisiez de même, cela les contenteroit fort pour être chose accoutumée de tout temps aux rois vos père et grand-père. Que tous les princes et seigneurs vous accompagnassent, et, au sortir de la messe, dîner, s'il est tard, ou sinon vous promener pour votre santé, et ne pas passer onze heures que vous ne dîniez, et, après dîner, pour le moins deux fois la semaine, donner audience, qui est une chose qui contente infiniment vos sujets, et après vous retirer et venir chez moi ou chez la reine, afin que l'on *connoisse une façon de cour*, qui est chose qui plaît infiniment aux François pour l'avoir accoutumé, et ayant demeuré demi-heure ou une heure en public, vous retirer à votre étude ou en privé où bon vous semblera, et, sur les trois heures après midi, aller vous promener à pied ou à cheval, afin de vous montrer et contenter la noblesse, et passer votre temps avec cette jeunesse à quelque exercice honnête, sinon tous les jours, au moins deux ou trois fois la semaine; cela les contentera tous beaucoup, l'ayant ainsi accoutumé du temps du roi votre père, qui les aimoit infiniment, et après cela souper avec votre famille; et, après souper, deux fois par semaine tenir la salle du bal; car j'ai ouï dire au roi votre grand-père François Ier qu'il falloit deux choses pour vivre en repos avec les François et qu'ils aimassent leur roi : les tenir joyeux et les occuper à quelque exercice. »

L'*étiquette* servit bientôt dans l'ancienne cour de loi étroite à tout ce qui entourait le roi et vivait autour de lui. Cette *étiquette*, d'une minutie déplorable, plongeait tout dans un ennui mortel. Marie-Antoinette s'en plaint dans sa correspondance. Plus tard, elle disait à ses intimes : « J'ai gagné quelque chose à la Révolution : au moins je suis débarrassée de l'*étiquette*. » On peut juger par le fait suivant si la reine était fondée à parler ainsi. Un jour d'hiver, il arriva que Marie-Antoinette, déjà toute déshabillée, était au moment de passer sa chemise; Mme Campan, femme de chambre de service, la tenait toute dépliée. La dame d'honneur entre, se hâte d'ôter ses gants et prend la chemise. On gratte à la porte; elle s'ouvre : c'est la duchesse d'Orléans. Ses gants sont ôtés; elle s'avance et prend la chemise. Mais la dame d'honneur ne doit pas la lui présenter. Elle la rend à Mme Campan; celle-ci la donne à la princesse. On gratte de nouveau (l'*étiquette* veut qu'on ne frappe pas) : c'est la comtesse de Provence. La duchesse d'Orléans lui présente la chemise... Pendant tous ces ricochets, la reine, nue, dans l'attitude d'une Vénus, grelottait à la plus grande gloire de l'*étiquette*. Madame, voyant alors qu'il était temps d'en finir, et jugeant que le plus bel article du protocole de la toilette royale ne pouvait prévenir l'invasion d'un rhume, Madame, sans ôter ses gants, passe précipitamment la chemise sur le satin animé de Marie-Antoinette, non sans attenter gravement à l'intégrité de sa coiffure pyramidale. Ce dernier accident ramena le rire sur les lèvres de la reine; mais l'*étiquette* avait bel et bien été violée en ce point qu'on doit ôter ses gants pour offrir quelque chose au roi ou à la reine.

Avant 1789, qui balaya toutes ces folies de l'orgueil et de la servilité, il n'y avait certes pas à rire avec l'*étiquette*, et l'on voit, par les anciens mémoires, que le fauteuil à bras, la chaise à dos, le tabouret, la main droite et la main gauche, le nombre de pas que l'on devait faire en saluant, l'ampleur des manteaux, les présentations, les entrées et mille choses non moins importantes ont été pendant des siècles de sérieux objets de politique et d'illustres sujets de querelles. Mademoiselle passa un quart de sa vie dans les angoisses mortelles des disputes pour des chaises à dos. Devait-on s'asseoir dans une certaine chambre sur une chaise ou sur un tabouret, ou même ne point s'asseoir? Voilà ce qui troublait cette auguste princesse; voilà ce qui divisait toute une cour. Lorsque le cardinal de Richelieu traita du mariage d'Henriette de France et de Charles Ier avec les ambassadeurs d'Angleterre, l'affaire fut sur le point d'être rompue pour deux ou trois pas de plus que les ambassadeurs exigeaient auprès d'une porte, et le cardinal se mit au lit pour trancher toute difficulté. L'histoire a soigneusement conservé cette précieuse circonstance. Il est à croire que si l'on avait proposé à Scipion de se mettre nu entre deux draps pour recevoir la visite d'Annibal, il aurait trouvé cette cérémonie fort réjouissante. C'est cependant couchées que les princesses recevaient aussi les ambassadeurs. La marche des carrosses et ce qu'on appelle le haut du pavé ont été encore des témoignages de grandeur, des sources de prétentions, de disputes et de combats, pendant un siècle entier. « On a regardé comme une signalée victoire, dit Voltaire, de faire passer un carrosse devant un autre carrosse. Il semblait, à voir les ambassadeurs se promener dans les rues, qu'ils disputassent le prix dans des cirques; et quand un ministre d'Espagne avait pu faire reculer un cocher portugais, il envoyait un courrier à Madrid informer le roi son maître de ce grand avantage. » Nos histoires sont égayées de vingt combats à coups de poing pour la préséance : le parlement contre les clercs de l'évêque, à la pompe funèbre de Henri IV; la Chambre des comptes contre le parlement dans la cathédrale, quand Louis XIII donna la France à la Vierge; le duc d'Epernon dans l'église de Saint-Germain contre le garde des sceaux du Vair; les présidents des enquêtes à Notre-Dame contre le doyen des conseillers de la grand'chambre Savare, etc. Et pourtant tout était réglé, tout semblait avoir été prévu par l'*étiquette*, tout, jusqu'aux choses les plus cachées et les plus mystérieuses. Si bien que Mme de Maintenon avait trois fois raison lorsqu'elle disait à son frère d'Aubigné, désireux d'être un de ces illustres serviles que le hasard a faits : « Après ceux qui ont les premières places, je ne connais rien de plus malheureux que ceux qui les envient. » Mais les pauvres humains vivent de tout cela, et asservir les autres et s'asservir soi-même passe pour être le rôle de la véritable grandeur. Nos princes avaient plus de peine à se dérober aux lois de l'*étiquette* qu'aux lois de la constitution de l'Etat. Souvent le monarque s'est trouvé dans l'impossibilité de faire un voyage, d'entrer dans une maison, parce qu'il n'avait pu concilier les prétentions respectives de ses serviteurs. « Nous rions, dit Mercier, en apprenant certains usages de peuples éloignés de nous; de ce que le roi de Loango, en Afrique, par exemple, prend ses repas dans deux maisons différentes; de ce qu'il boit dans l'une, mange dans l'autre; et l'habitude nous familiarise avec ces *étiquettes*, dont l'asservissement est plus encore pour les princes que pour ceux qui les environnent. On dirait qu'ils sont livrés, dès le moment de leur naissance, à une foule de farfadets capricieux qui arrangent tous les moments de leur vie au gré de leur fantaisie. » C'est l'*étiquette*, en effet, qui préside à la naissance d'un prince. Tous les grands officiers de la couronne sont là, assistant à l'enfantement. C'est l'*étiquette* qui voudra qu'après sa mort on lui serve une table splendide et qu'on l'interroge, à chaque instant, sur l'état de sa santé. L'*étiquette* donne un caractère de noblesse à tout ce qui approche du roi, et les plus grands seigneurs ont toujours été fiers de s'assujettir à des fonctions domestiques auprès de sa personne. Un prince du sang était *maître d'hôtel*. Mais ceci n'était pas simplement d'*étiquette :* il y avait un très-gros revenu attaché à cette charge. Un prince du sang, à la cour, revendiquait le service sur tous les grands officiers, tant pour la chemise du roi que pour la serviette. Quand le roi donnait des audiences sur son trône, les princes du sang étaient sur la plate-forme, suivant leur rang. Ils avaient l'honneur de manger avec le roi dans les banquets. Quand le roi communiait, ils tenaient la nappe, honneur que personne ne pouvait partager avec eux. Quand le roi *touchait*, ils lui donnaient la serviette. Les princesses avaient chez la reine le même service que les princes chez le roi. Les princes servaient aussi la reine, sauf pour la chemise. Ils passaient devant les grands et les ducs en les reconduisant. En entrant dans les appartements du roi ou de la reine, on grattait à la porte de la chambre; en sortant, on ne devait pas toucher la serrure. Une femme présentée à la cour devait se retirer à reculons et rejeter du talon en arrière la queue de son manteau; le roi l'embrassait à la joue, et elle appliquait à ses lèvres le bord de la robe de la reine; les duchesses saisissaient la robe moins bas que les autres femmes. On était présenté au roi avant de l'être aux princes, et on n'était admis à servir ceux-ci qu'avec son agrément. On ôtait ses gants, nous l'avons déjà dit, pour offrir quelque chose au roi et à la reine; quand ils buvaient ou éternuaient, on saluait. L'*étiquette* plaçait la chaise percée d'un prince au milieu des courtisans à qui il accordait les entrées, et voulait que tel offrît le coton. Une princesse, à telle heure, voyait ses femmes entrer chez elle, la décoiffer et la déchausser bon gré malgré; ainsi le voulait l'*étiquette*. Tantôt une dame devait être solennelle, tantôt se montrer en déshabillé pour obéir à l'*étiquette*. L'*étiquette* voulait qu'on appelât ses gens comme des chiens, en criant à tue-tête : *Eh! eh!* C'est l'*étiquette* qui apprenait de combien de lignes courbes étaient les révérences d'un ministre ou d'un duc, et combien il fallait lui en donner de pouces. Les princesses devaient dans une visite appeler les cardinaux deux fois *Eminence*, malgré l'humilité chrétienne. Tout était assujetti à des règles implacables; Marie-Antoinette, pour avoir voulu s'en affranchir quelque peu, mécontenta tous ces inutiles qui faisaient leur plus sérieuse étude, leur principale occupation des différentes manières de se coiffer, de se présenter, de saluer, de parler, de manger. Pour obéir à l'*étiquette*, qui prescrivait de ne rien laisser d'étranger à une fiancée royale quand elle mettait le pied sur le sol de France, elle avait été changée de tous ses vêtements avant d'être livrée aux personnes françaises chargées de la convoyer à la cour. Une sorte de tente avait été construite sur le Rhin pour opérer la remise de la jeune archiduchesse, qui, pour son plus grand ennui, se vit aux mains de la comtesse de Noailles, la plus sèche des dames d'honneur, bornée d'esprit et furieuse d'*étiquette*. Aussi Marie-Antoinette, excédée, tourna vite en ridicule sa roide comtesse, et lui donna le surnom de *madame l'Etiquette*.

Chaque page des *Mémoires* de Saint-Simon est remplie de querelles d'*étiquette*. Louis XIV était souvent obligé d'intervenir pour déclarer qui avait le droit de *draper* à l'occasion de la mort des princes, qui pouvait embrasser les princesses dans une audience publique. Souvent il renonça à des fêtes et à des cérémonies pour éviter les querelles d'*étiquette*. L'anecdote suivante est racontée par la princesse palatine.

La duchesse de Villars, chargée d'accompagner Mlle de Valois jusqu'à la frontière, lui était devenue odieuse. Elle prétendait, par son titre, partager avec elle les honneurs de la soucoupe, c'est-à-dire boire dans un verre à pied présenté sur une soucoupe. La hautaine princesse refusa d'y consentir; afin d'humilier la vanité de cette dame, elle cessa de manger avec elle, et, lorsqu'elle y fut obligée, elle s'abstint de boire pendant tout le repas. Mme de Villars l'imita, décidée à mourir de soif plutôt que de compromettre pour une goutte d'eau le droit des duchesses.

La Révolution balaya toutes ces niaiseries; Napoléon ressuscita l'*étiquette*. La Restauration nous rendit de vieux us qu'on croyait aussi réellement enterrés que le bon roi Dagobert. Le gouvernement bourgeois de Louis-Philippe oublia sagement l'*étiquette* dans le coin où dorment les oripeaux du droit divin. Mais Napoléon III, en se créant une cour, la dota d'un cérémonial. Il fallait sous lui, lorsqu'on entrait chez le souverain, à moins que ce ne fût dans l'intention de le détrôner, ce qui simplifiait de beaucoup les choses, faire trois révérences à distances égales, lui parler à la troisième personne et ôter ses gants des deux mains. Quant aux présentations à la cour, c'était l'aide de camp de service qui faisait toute espèce d'invitation pour les hommes, et même pour les audiences des femmes qui ont un certain rang dans le monde. L'*étiquette*, relativement au costume, dans les grands bals de la cour impériale, exigeait l'uniforme pour tous ceux qui, par leurs fonctions, en avaient un. Nous avons vu revivre dans certains cas la culotte courte de casimir blanc, la fameuse culotte illustrée par M. Darimon, les bas de soie et les souliers à boucles.

« A mesure que les pays sont barbares ou que les cours sont faibles, le cérémonial est plus en vogue, » a dit Voltaire. Il paraît pourtant que c'est la stricte observation des minuties de l'*étiquette* et des nuances du protocole qui constitue l'homme bien né; mais nous sommes si mal élevés depuis 1789, que, sur 36 millions de Français, il n'y en a pas 2,000 qui sachent écrire au souverain selon les lois du protocole.

C'est surtout en Espagne qu'a fleuri l'*étiquette*. C'est là qu'on vit un roi perdre la vie, victime de sa fidélité et de celle de sa cour à observer l'*étiquette*. Philippe III avait un jour dans sa chambre un brasier ardent qui lui brûlait la figure; le gentilhomme chargé de cette partie du service se trouvant absent, personne ne crut devoir le remplacer, et le roi lui-même pensa qu'il était de sa dignité de se laisser imperturbablement griller. Il en résulta une inflammation à la face, dont il mourut quelques jours après. La reine Victoria se montra plus sensée dans une circonstance analogue. Un jour, à Londres, dans une soirée royale, la lampe se mit à filer. La reine se leva et baissa la lampe. Stupéfaction générale. « Quoi! Votre Majesté a daigné elle-même... s'écria une dame d'honneur. — Mon Dieu, oui, répondit la reine. Si je m'étais écriée : La lampe file! une de mes dames d'honneur aurait dit au chambellan : Mais, voyez donc, monsieur, la lampe file! Le chambellan aurait dit au premier valet de chambre : Monsieur, la lampe de la reine file! Le premier valet de chambre aurait appelé un domestique, et la lampe filerait encore. J'ai mieux aimé l'arranger moi-même. » Voici, pour revenir à l'Espagne, une anecdote caractéristique, racontée par Mme d'Aulnoy dans son *Mémoire sur la cour d'Espagne :* « Le roi fit amener à la reine de très-beaux chevaux d'Andalousie. Elle en choisit un fort fringant et le monta; mais elle ne fut pas plus tôt dessus qu'il commença de se cabrer; et il étoit prêt de se renverser sur elle, lorsqu'elle tomba. Son pied, par malheur, se trouva engagé dans l'étrier; le cheval, sentant cet embarras, ruoit furieusement et entraînoit la reine au grand péril de sa vie. Ce fut dans la cour du palais que cet accident arriva. Le roi, qui le voyoit de son balcon, se désespéroit; et la cour était toute remplie de personnes de qualité et de gardes; mais l'on n'osoit se hasarder d'aller secourir la reine, parce qu'il n'est point permis à un homme de la toucher, et principalement au pied, à moins que ce ne soit le premier de ses menins, qui lui met ses chappins. Enfin deux cavaliers espagnols se résolurent à tout ce qui pouvoit leur arriver de pire : l'un saisit la bride du cheval et l'arrêta, l'autre prit promptement le pied de la reine, l'ôta de l'étrier, et se démit même le doigt en lui rendant ce service. Puis, sans s'arrêter un moment, ils sortirent, coururent chez eux et firent vite seller deux chevaux pour se dérober à la colère du roi. »

Travaux et plaisirs, parties de chasse ou conseils, confessions ou changements d'habits, processions, promenades, etc., toutes les actions de leurs Majestés Catholiques étaient soumises à certaines règles établies par Philippe II et observées par ses successeurs. On les nommait les *étiquettes du palais;* elles fixaient le coucher de la reine à dix heures en été, à huit heures et demie en hiver. « Au commencement que la reine fut arrivée, dit Mme d'Aulnoy, elle ne faisoit point de réflexions à l'heure marquée, et il lui sembloit que celle de son coucher devoit être réglée par l'envie qu'elle auroit de dormir; mais aussi il arrivoit souvent qu'elle soupoit encore, que, sans lui rien dire, ses femmes commençoient à la décoiffer; d'autres la déchaussoient par-dessous la table, et on la faisoit coucher d'une vitesse qui la surprenoit fort. Les rois d'Espagne couchent dans leur appartement et les reines dans le leur. Mais celui-ci aime trop la reine pour avoir voulu se séparer d'elle. Voici comme il est marqué dans l'*étiquette* que le roi doit être lorsqu'il vient la nuit de sa chambre dans celle de la reine. Il a ses souliers mis en pantoufles (car on ne fait point ici de mules), son manteau noir sur ses épaules, au lieu d'une robe de chambre dont personne ne se sert à Madrid; son broquet (c'est une espèce de bouclier) passé dans un bras, sa bouteille passée dans l'autre avec un cordon; cette bouteille n'est pas pour boire : elle sert à un usage tout opposé que vous devinerez. Après tout cela, le roi a encore sa grande épée dans une main, et une lanterne sourde dans l'autre. Il faut qu'il aille ainsi tout seul dans la chambre de la reine. »

Dans les relations sociales, même roideur, même *étiquette* où l'on reste emprisonné comme dans un vêtement étriqué. Les dames espagnoles « ne se baisent point en se saluant, dit Mme d'Aulnoy; je crois que c'est pour ne pas emporter le plâtre qu'elles ont sur la figure; mais elles se présentent la main dégantée, et, en se parlant, elle se disent *tu* et *toi*, et elles ne s'appellent ni madame ni mademoiselle, ni excellence, mais seulement doña Maria, doña Clara, doña Térésa. Je me suis informée d'où vient qu'elles en usent si familièrement, et j'ai appris que c'est pour n'avoir aucun sujet de se fâcher entre elles, et que, comme il y a beaucoup de manières de se parler qui marquent, quand elles veulent, une entière différence de qualité et de rang, et que toutes ces différences ne sont pas aisées à faire sans chagriner quelquefois, pour l'éviter, elles ont pris le parti de se parler sans cérémonie. »

Il n'y a que les Chinois qui puissent l'emporter sur les Espagnols pour la roideur et la sévérité de l'*étiquette*. Dans les visites qu'ils se font, tout est prévu, réglé d'avance, et on ne saurait s'écarter d'un iota de ce formulaire sans passer pour un homme mal élevé. Voici, d'après M. de Rémusat, l'*étiquette* observée par tous les Chinois.

« Celui qui veut rendre visite doit, quelques heures auparavant, envoyer par son domestique un billet à la personne qu'il a dessein de voir, tant pour s'informer si elle est chez elle que pour l'inviter à ne pas sortir si elle a le loisir d'accepter la visite : c'est une marque de déférence et de respect pour ceux que l'on veut aller voir chez eux. Le billet est une feuille de papier rouge, plus ou moins grande, suivant le rang ou la dignité des personnes, et le respect qu'on désire leur témoigner. Ce papier est aussi plié en plus ou moins de doubles, et l'on n'écrit que quelques mots sur la seconde page; par exemple : « Votre » disciple ou votre frère cadet, un tel, est venu » pour baisser la tête jusqu'à terre devant vous » et vous offrir ses respects. » Cette phrase est écrite en gros caractères quand on veut mêler à sa politesse un certain air de grandeur; mais les caractères diminuent et deviennent petits à proportion de l'intérêt qu'on peut avoir à se montrer véritablement humble et respectueux. Ainsi prévenu par billet, on doit prendre de beaux habits et se tenir prêt à recevoir son hôte à la porte de la maison ou à la descente de son palanquin et lui dire d'abord : « Je vous prie d'entrer. » On a soin d'ouvrir les deux battants de la porte du milieu; car il y aurait de l'impolitesse à laisser entrer ou sortir par les portes latérales. Les grands se font porter dans leurs palanquins ou entrent à cheval jusqu'au pied de l'escalier qui conduit à la salle des hôtes. Le maître de la maison les reçoit en se mettant à leur droite, puis il passe à leur gauche en leur disant : « Je vous prie d'aller devant, » et il les accompagne en se tenant un peu en arrière. Dans la salle des hôtes, les siéges doivent être préparés et rangés sur deux lignes parallèles, l'un devant l'autre. En y entrant on commence, dès le bas de la salle, à faire les révérences, c'est-à-dire qu'on s'incline du côté de son hôte et un pas en arrière, jusqu'à ce que les mains qu'on tient l'une dans l'autre touchent à terre. Dans les provinces du midi de la Chine, le côté sud est le plus honorable; c'est le contraire dans celles du nord. On pense bien qu'il faut, suivant la province, céder le côté le plus honorable à son hôte. Celui-ci, par une ingénieuse courtoisie, peut, en deux mots, changer l'état des choses, et dire, si on l'a placé du côté du midi : *Pe-li*, ce qui signifie : « J'espère qu'en » me mettant du côté du Midi, vous m'avez assigné la place la moins distinguée; » mais le maître de la maison s'empresse de rétablir la situation convenable en disant : *Nan-li*, « Point » du tout, seigneur, et vous êtes à la place que » vous devez occuper. » Souvent le visiteur affecte de prendre le côté le moins honorable; alors le maître de la maison s'excuse en disant : « Je n'oserais... » et, passant devant son hôte en le regardant toujours et en ayant soin de ne pas lui tourner le dos, il va se mettre à la place convenable et un peu en arrière; c'est alors que tous les deux font en même temps la révérence. Si plusieurs personnes font une visite ensemble ou si le maître a quelque parent qui demeure avec lui, on répète la révérence autant de fois qu'il y a de personnes à saluer. Ce manége dure alors assez longtemps, et tant qu'il dure on ne se dit autre chose que : *Pou-kan, pou-kan*, « Je n'oserais. » Une politesse que l'on doit aux grands et qui ne déplaît pas aux personnes de condition moyenne quand on en use avec elles, c'est de couvrir les chaises de petits tapis faits exprès; alors on se fait réciproquement de nouvelles façons. On refuse de prendre le premier fauteuil, pendant que le maître insiste pour qu'on l'accepte; celui-ci feint de l'essuyer avec le pan de sa robe, et l'étranger fait le même honneur au fauteuil qui doit être occupé par le maître. Enfin on fait la révérence à la chaise avant de s'asseoir, et l'on ne prend sa place qu'après avoir épuisé toutes les ressources de la civilité et de la bonne éducation. A peine est-on assis que les domestiques apportent le thé; les tasses de porcelaine sont rangées sur un plateau de bois vernis. Chez les gens riches on ne se sert pas de théière; la quantité de thé nécessaire est mise au fond de la tasse, et l'eau bouillante versée par-dessus. L'infusion est très-parfumée, mais on la prend sans sucre. Le maître de la maison s'approche des plus considérables de ses hôtes et leur dit en touchant le plateau : *Tsing-tcha*, « Je vous invite à prendre le thé. » Alors tout le monde s'avance pour prendre chacun sa tasse. Le maître en prend une avec les deux mains et la présente au premier de la compagnie, qui la reçoit de même avec les deux mains. Les autres affectent de ne prendre les tasses et de ne boire qu'ensemble, quoiqu'on s'invite par signe les uns les autres à commencer. Quand tout le monde est servi de cette manière, celui ou ceux qui sont venus en visite, tenant leur tasse avec les deux mains et demeurant assis, se courbent en la portant jusqu'à terre. Il faut bien prendre garde alors de répandre la moindre goutte de thé : cela serait fort incivil; et pour empêcher que cela n'arrive, on a soin de ne remplir les tasses qu'à moitié. Les invités boivent le thé à plusieurs reprises et fort lentement, quoique tous ensemble, pour être prêts à reposer la tasse sur le plateau tous à la fois. Quelque chaude qu'elle soit, on doit plutôt souffrir et se brûler les doigts que de faire ou de dire rien qui puisse troubler la bienséance et l'ordre des civilités. Dans les grandes chaleurs, le maître prend son éventail après que le thé est bu, et, le tenant avec les deux mains, il fait une inclination à la compagnie en disant : *Tsing-chen*, « Je vous invite à vous servir de vos éventails. » Chacun alors prend son éventail; il serait impoli de ne pas en avoir avec soi, parce qu'on serait cause qu'aucun ne voudrait en faire usage. La conversation doit toujours commencer par des choses indifférentes ou même insignifiantes. Communément les Chinois sont deux heures à dire des riens, et vers la fin de la visite ils exposent en trois mots l'affaire qui les amène. Le visiteur se lève et dit le premier : « Il y a longtemps que je vous ennuie. » De tous les compliments que se font les Chinois, celui-là sans doute est celui qui approche le plus de la vérité. Avant de sortir de la salle, on fait une révérence de la même manière qu'en entrant. Le maître reconduit son hôte en se tenant à sa gauche et un peu en arrière, et le suit jusqu'à son palanquin ou à son cheval; avant d'y monter, l'étranger supplie le maître de le laisser et de ne pas assister à une action qui n'est pas assez respectueuse; mais l'autre se contente de se retourner à demi comme pour ne pas le voir. Quand l'étranger est remonté à cheval ou que les porteurs ont soulevé le palanquin, il dit adieu et on lui rend cette courtoisie, qui est la dernière de toutes. »

Tous les peuples, toutes les cours ont leur *étiquette* différente : chez les Esquimaux on se salue en se tirant le nez; à la cour des souverains des régions du haut Nil, les courtisans se tiennent accroupis devant leurs maîtres et ne doivent pas laisser apercevoir leurs pieds; Baker en a vu plusieurs condamnés à mort pour avoir manqué à cette règle de l'*étiquette*. La plupart des ambassadeurs et envoyés européens admis à l'audience des princes orientaux ont beaucoup de peine à se soustraire au prosternement, qui est de rigueur pour tous ceux qui paraissent devant ces souverains despotiques. Quelques-uns résistent énergiquement, d'autres s'en tirent par la ruse, comme le diplomate dont nous allons conter l'aventure. Il se trouvait à la cour du Grand Mogol et avait toujours refusé de courber son échine en arrivant devant lui. Le prince asiatique jura d'en avoir raison, et un jour que le diplomate devait venir il fit mettre une barrière en travers de la porte d'entrée, ce qui forçait à entrer à quatre pattes. Le diplomate ne fut pas embarrassé pour si peu, et, tournant la difficulté, il présenta au souverain ce que M. de Pourceaugnac présentait au médecin. Le Grand Mogol fut dès lors moins à cheval sur l'*étiquette*.

Terminons le récit de toutes ces niaiseries par quelques détails qui nous montrent ce que devrait être l'*étiquette* chez un peuple qui se respecte.

— *L'étiquette aux Etats-Unis.* Il en a été de l'*étiquette* aux Etats-Unis comme de la politique et de la religion : tout s'y est réformé selon l'ordre naturel, par la liberté; on y a mis de plus en plus la civilité en harmonie avec la nature.

L'*étiquette*, comme la politesse, n'est raisonnable qu'autant qu'elle sert à adoucir et à faciliter les relations de la société, mais tout ce qui est futilité déplaît à ce peuple, et il a cru que ses libres institutions lui commandaient de se dégager de bien des formes vaines usitées en Europe.

L'*étiquette* qui consiste, par exemple, à s'affubler d'habits d'une certaine façon, d'habits de cour, d'habits de député, etc., est étrangère à l'Amérique. Le président n'a aucun costume officiel, ni dans les fêtes ni dans les cérémonies publiques; il paraît vêtu comme le plus simple citoyen de la classe aisée. Là, point d'enseignes de servitude, point d'épées, de chaînes, de décorations; il suffit que tout soit noble et décent.

Il n'y a aucun protocole de rigueur en s'adressant à un employé du gouvernement; quelquefois, dans la conversation, on lui donne le titre des fonctions qu'il remplit. Si l'on reçoit une invitation pour dîner à White-House (la Maison-Blanche) elle sera ainsi conçue : « Le président prie M.... de lui faire le plaisir, etc. » Il est d'usage de répondre dans le même style; on adresse : *Au Président*, avec le nom de ce premier magistrat de la République. On écrit de même simplement aux ministres, avec le nom : à M. Seward, secrétaire d'Etat; à M. Southard, secrétaire de la marine, etc. Il n'est pas de bon ton de dire *Son Excellence*, *l'honorable M. un tel.* Dans les commencements, quelques personnes commettaient cette erreur : c'était un reste des coutumes coloniales; on n'y attachait pas une grande importance. Washington, à la tête de son armée, était appelé *Son Excellence*, parce que telles étaient les mœurs du jour, et il porta ce titre sans conséquence pendant le temps de sa présidence. On le donnait aux gouverneurs des colonies; mais il est tombé insensiblement en désuétude. On ne prétendait pas positivement qu'il y eût quelque chose d'antirépublicain à donner ce titre purement honorifique à un fonctionnaire public; quelques-uns même disaient qu'il était bon de conserver cet usage, afin d'attacher plus de considération aux emplois; mais l'instinct de la nation s'y opposait, et aujourd'hui cela paraîtrait choquant et servile.

On a appelé communément Monroe, durant sa présidence, par une sorte d'exception sans conséquence, *colonel Monroe;* mais ses prédécesseurs et ses successeurs, même le général Jackson, ont été appelés simplement M. Madison, M. Jefferson, M. Adams, M. Jackson, M. Lincoln, etc. Dans les deux chambres, l'*étiquette* est de dire en parlant d'un autre membre : « le gentleman de Virginie, de Connecticut, etc., qui vient de parler... » Quand on parle du président dans les débats, on se sert en général de l'expression *the executive* (l'exécutif, le pouvoir exécutif). Enfin, comme dans le Parlement anglais, on évite toujours d'appeler qui que ce soit par son nom.

Aucun des employés du gouvernement n'a de costume, excepté les juges de la cour suprême, qui portent, pendant leurs séances, une robe de soie noire. Ils avaient d'abord adopté les perruques et les robes rouges, mais ils s'en débarrassèrent bientôt, trouvant les unes ridicules et les autres d'un éclat trop marqué. Il n'est pas constitutionnellement interdit à un président de paraître en uniforme de général ou d'amiral (il en a le rang par la constitution); Washington le faisait quelquefois; mais l'usage depuis longtemps reçu est qu'il se mette en simple particulier.

Il n'y a point d'ordres ni de décorations aux Etats-Unis. A la fin de la guerre de la révolution, les officiers de l'armée avaient formé entre eux une société qu'ils appelèrent de *Cincinnatus*, et ce nom même en indiquait l'esprit républicain. Une petite médaille en émail, qui ressemblait un peu aux croix des cours européennes, était le signe de cet ordre, qui, malgré son but et sa simplicité, et quoique approuvé par Washington, ne fut pas goûté du public; dans quelques-uns des Etats, il fut aboli dès les premières années de ce siècle. Cet ordre n'était destiné qu'à perpétuer le souvenir des vertus de ceux qui avaient combattu pour l'indépendance et à les signaler à la reconnaissance publique; mais on trouva dans cette idée la trace d'un ancien préjugé, et si Washington n'eût pas été le chef de cette société, si les services rendus par ses membres, services qui ne leur avaient valu aucune récompense ni aucune situation privilégiée, n'eussent été incontestables, on n'eût pas souffert, même dans l'origine, ce signe qui semblait ouvrir la porte aux distinctions monarchiques.

La constitution n'en autorise aucune de ce genre; elle va plus loin, elle interdit tout ce qui peut les rappeler. C'est ainsi qu'un Américain ne peut recevoir un titre ni une décoration d'une cour étrangère, sans perdre ses droits de citoyen, et aucun employé public ne peut accepter le plus léger présent d'un autre gouvernement. On a souffert dans les premières années de l'indépendance que des titres longtemps portés par des citoyens des Etats-Unis fussent quelquefois donnés aux enfants, mais ce n'a été que par condescendance dans la société, et jamais dans les actes publics. On a laissé faire au temps, et, comme l'ordre de Cincinnatus, ils ont disparu par un simple progrès des idées et des mœurs. Les titres héréditaires ne pouvaient subsister dans un pays où l'estime ne s'attache qu'à la valeur personnelle, et où les emplois publics dépendent tous de l'élection, y compris les fonctions de juge.

Les règles d'*étiquette* entre les fonctionnaires du gouvernement sont aussi simples que possible. Il est nécessaire cependant d'observer quelques formes envers les diplomates étrangers. Dans la société américaine, il est d'usage de donner le pas aux grands fonctionnaires du gouvernement; ensuite, l'âge, les talents, le caractère, exercent leur influence naturelle, mais rien n'est arrêté ni dicté. Le président jouit de prérogatives déterminées dans les cérémonies publiques; mais quand il sort en voiture ou à pied, soit pour une simple promenade, soit pour se rendre au théâtre, il n'a le droit de s'en arroger aucune, et on ne souffrirait pas qu'il s'autorisât de ses fonctions pour prétendre, dans quelque circonstance que ce soit, à des honneurs particuliers. Là, l'égalité a ses droits dans la société comme devant la loi.

Le président Monroe entreprit une fois de donner son opinion sur quelques usages d'*étiquette* entre les fonctionnaires publics. Il y avait beaucoup de bon sens dans ce qu'il publia, et les usages qu'il recommandait n'étaient pas sans convenance; et cependant on jugea généralement qu'il avait commis une faute en écrivant sur ce sujet. L'esprit droit des Américains fait qu'ils sont disposés à adopter tout ce qui est bien en fait de convenances; mais il se refuse à discuter sérieusement des bagatelles. On plaisanta beaucoup dans les journaux sur cet essai, et cela ne diminua en rien l'autorité constitutionnelle du président.

La femme du président est toujours appelée simplement par son nom madame une telle. Lorsque le président invite à dîner, soit comme particulier, soit comme président, sa table est excellente, mais sans luxe exagéré. Les convives sont servis par des domestiques bien vêtus, mais sans livrée. Quand le président reçoit personnellement, il invite à ses soirées qui bon lui semble; mais il reçoit tout le monde deux fois par mois à la Maison-Blanche. C'est une des obligations de sa charge, et ce n'est pas la chose la moins curieuse des usages de la République que cette réception générale; aucune invitation n'est nécessaire pour y être admis. C'est la femme du président qui fait ordinairement les honneurs de cette réception, qui a lieu tous les quinze jours, pendant la session, sans distinction de personnes. Cela paraît extraordinaire à ceux qui ne connaissent que l'*étiquette* des cours d'Europe; mais c'est un usage que les présidents des Etats-Unis ont toujours aimé à suivre. « J'attendis cette soirée, dit un Français qui se trouvait à Washington pendant une session du Congrès avant la dernière guerre, j'attendis cette soirée avec plus de curiosité que je n'en ressentis jamais pour aucune réunion ou bal quelconque. Je ne pouvais m'imaginer comment les choses pouvaient s'y passer. Je ne pouvais concevoir que la femme du président pût se trouver à l'aise dans ce qui me semblait ne devoir être qu'une cohue affreuse et insupportable pour elle. Comment ne pas craindre quelque inconvenance ou un manque de savoir-vivre dans une société aussi mélangée? Je fis part de ma réflexion à l'ami américain qui m'accompagnait. — Nous verrons, fut toute sa réponse. Nous allâmes à White-House à neuf heures. La cour et tous les environs étaient encombrés de voitures : le monde arrivait en foule. Deux ou trois salons de plus qu'à l'ordinaire avaient été ouverts pour cette réception. Ces salons, dont un est très-vaste, sont confortablement meublés, mais sans rien qui rappelle le luxe des palais des rois d'Europe. Le Congrès est très-économe des deniers du peuple, et c'est le peuple qui meuble cette maison; à la nomination de chaque président on vote une somme modique pour cet objet. J'avouerai que j'éprouvai, en entrant dans cette assemblée, une grande surprise : au lieu de la foule et de la cohue que je craignais, je me trouvais au milieu d'une société distinguée par ses manières, sa tenue et son excellent ton. J'accablai mon compagnon de questions, et ne lui laissai pas de repos qu'il ne m'eût donné toutes sortes d'explications sur cette assemblée si nouvelle pour moi. La soirée de White-House, ou le Salon, comme on l'appelle ici, offre réellement un assemblage de toutes les classes du peuple qui veulent bien faire la dépense et se donner la peine de s'habiller d'une manière convenable pour y paraître. Je ne suis pas même sûr qu'on soit très-rigoureux sur le costume, car je vis plusieurs hommes en bottes. Les femmes étaient toutes élégamment mises, quoique peu d'entre elles portassent des bijoux. Il va sans dire qu'aucune n'était décolletée ni en manches courtes. Si Washington était une ville plus considérable, ces soirées ne pourraient peut-être pas avoir lieu; mais, telle qu'elle est, il n'en résulte aucun inconvénient. Nous faisant jour à travers la foule, nous parvînmes à la partie du salon où se tenait la femme du président entourée d'un cercle de ses amies; après les avoir saluées, nous cherchâmes le président. Il s'était placé au bout de la salle, où il resta presque toute la soirée, donnant la main à tous ceux qui l'approchaient. Près de lui se tenaient les secrétaires (les ministres) et plusieurs hommes distingués de la nation. Mon ami me montra plusieurs juges et des membres des deux chambres du Congrès, dont la réputation m'était bien connue. Des hommes influents de toutes les parties de l'Union s'y trouvaient présents. Au milieu de cette foule, je reconnus le maître d'une auberge où mon ami et moi avions passé quinze jours. Je le montrai à mon ami, et je crois qu'il y avait dans mon air une expression un peu moqueuse, car il me dit : Oui, oui, je viens de lui serrer la main; il tient une excellente auberge, vous en conviendrez, et, qui plus est, sans cette circonstance qui vous l'a fait connaître, vous pourriez l'avoir pris pour un des grands du pays.... Ne vous excusez pas, car nous nous comprenons l'un et l'autre parfaitement. En Amérique, il existe un état de choses si entièrement nouveau, qu'il peut bien exciter votre surprise. Il est très-vrai que vous rencontrerez ici une grande variété d'hommes de différentes conditions. Celui que vous voyez à ma gauche, par exemple, tient une boutique à New-York. A sa tournure élégante, je parie que vous l'avez pris pour un attaché à l'une des légations; et cette charmante créature, dont les manières sont si gracieuses et si distinguées, est la fille d'un artisan de Baltimore. Oui, il y a ici beaucoup de gens du peuple, comme vous les appelez. La moitié au moins de ceux qui sont réunis ici exercent des professions, des métiers, sont marchands, fabricants, industriels; il y a aussi quelques artisans. Mais qu'est-ce que cela prouve? quelles conséquences en voulez-vous tirer? Vos oreilles sont-elles blessées par des discours inconvenants? Avez-vous à souffrir d'aucune impertinence? êtes-vous choqué par la grossièreté des manières de ceux qui vous entourent? Quant à moi, il me semble que tout Américain doit s'enorgueillir de cette espèce de représentation, non par la seule raison qu'il y voit une preuve de l'égalité de nos droits et de l'estime des citoyens les uns pour les autres, mais il doit s'enorgueillir, lorsque la maison du premier magistrat de la République est ouverte au peuple entier, sans choix ni exclusion, d'y voir réunie une assemblée si décente, si raisonnable, si affranchie de préjugés comme de présomption, enfin si complétement convenable sous tous les rapports, et de pouvoir se dire : Tel est le fruit de la liberté! Ouvrez les portes de vos palais, et vous verrez quelle société s'y réunira. Il règne parmi nous un esprit juste, droit, qui éloigne tout danger des conséquences désagréables qui pourraient résulter de trop de familiarité avec les classes inférieures. Je vis une fois un charretier quitter ses chevaux, entrer dans la salle de réception où nous sommes et venir serrer la main du président. Tous ceux qui étaient présents se révoltèrent contre cette démarche, parce qu'on ne trouva point décent qu'un paysan se présentât couvert d'un vêtement de paysan dans un pareil endroit; mais, tout en se trompant sur un frivole décorum, il prouvait qu'il connaissait la différence qu'il y a entre le gouvernement et la société. Il savait que cette assemblée est une espèce d'hommage rendu par le premier magistrat à l'égalité générale, et il n'aurait point osé se présenter chez le président sans y être invité, ou sans avoir une excuse plausible, dans les moments où celui-ci n'est pas ostensiblement revêtu de son caractère public.

» Vous comprenez à présent le but de cette assemblée, ajouta l'Américain. Elle sert à entretenir l'idée qu'il n'y a point de barrières légales qui s'opposent à ce qu'un homme parvienne aux premiers emplois. Dans ces soirées, il n'y a point de maîtres des cérémonies, d'huissiers, de gens postés pour annoncer, pour permettre ou pour défendre l'entrée à ceux qui veulent s'y rendre; et cependant le nombre de ceux qui s'y présentent est bien faible comparé à celui des gens qui auraient le droit d'y paraître. Il n'est pas à Washington un seul homme assez stupide pour croire que l'égalité veuille dire le droit de s'introduire dans toutes les sociétés qui lui conviennent; mais il n'en est pas un qui ne s'enorgueillisse de pouvoir, s'il le juge convenable, aussi bien qu'un gouverneur ou tout autre personnage, se présenter à White-House deux fois par mois. »

Telle est la nature des relations qu'un président a dans cette circonstance avec ses concitoyens. Il est, là même, traité avec respect, mais jamais avec adulation. Le goût de la nation est si opposé aux pratiques des cours, que tout s'y fait simplement comme dans la société ordinaire. Quand le président paraît en ville dans son caractère officiel, il est reçu avec la tranquille déférence qui est due à son rang; mais, quand il se montre comme simple citoyen, il n'obtient que les attentions que l'on témoigne naturellement à un honnête homme. Chez lui, et à l'égard des hôtes de son choix, il agit selon son caractère et selon ses goûts.

— Il y a longtemps que vous n'êtes venu nous voir, disait un jour le président Adams à un Virginien; Mme Adams se plaint de ce que vous n'êtes pas venu à ses dernières soirées.

— Je m'y suis présenté si souvent cet hiver, que je pensais qu'il était convenable de mettre quelque intervalle dans mes visites.

— Ah! est-ce là l'*étiquette?* dit M. Adams.

— C'est à vous qu'il faut le demander, reprit en riant le Virginien, faisant allusion aux opinions bien connues sur quelques règles du savoir-vivre dont Adams aimait à parler.

— Eh bien! alors, reprit Adams, j'affirme que l'*étiquette* veut que M. Cadwallader ne néglige jamais de se présenter aux soirées de Mme Adams. »

On voit que, s'il y a peu d'*étiquette* aux Etats-Unis, ces républicains ne manquent pas, à l'occasion, de savoir-vivre et d'amabilité.

ÉTIQUETTE-ADRESSE s. f. Etiquette contenant l'adresse d'une personne, l'indication du lieu où elle exerce son commerce ou son industrie.

ÉTIRAGE s. m. (é-ti-ra-je — rad. *étirer*). Techn. Action d'étirer, d'allonger en exerçant une traction : *L'*ÉTIRAGE *des fils métalliques, des barres d'acier.* ‖ Travail des matières textiles, qui, succédant au cardage ou au peignage, a pour objet de réunir plus intimement les fibres, de les amener graduellement à l'état d'un ruban d'une ténuité extrême et d'une homogénéité parfaite : *L'*ÉTIRAGE *des matières textiles s'exécute par des moyens tout à fait identiques à ceux qu'on emploie pour étirer les métaux, mais il est basé sur des propriétés différentes.* (Maigne.) ‖ On dit aussi LAMINAGE. ‖ *Banc d'étirage* ou *Banc à étirer*, Série totale des têtes rassemblées sur le même bâti d'une machine à étirer : *Aujourd'hui, les* BANCS À ÉTIRER *se composent ordinairement de huit têtes, chaque tête comprenant de quatre à huit paires de cylindres, le plus généralement de cinq.* (Alcan.)

ÉTIRE s. f. (é-ti-re — rad. *étirer*). Techn. Outil de corroyeur, consistant en une plaque de fer ou de cuivre fixée à un manche, carrée à l'extrémité opposée, et servant à ratisser les peaux, afin de les étendre, d'en abattre le grain, de les rendre plus compactes et plus uniformes.

ÉTIRÉ, ÉE (é-ti-ré) part. passé du v. Etirer. Allongé par la traction; soumis à l'étirage : *Fil, fer, acier* ÉTIRÉ. *Coton* ÉTIRÉ.

ÉTIRER v. a. ou tr. (é-ti-ré — du préf. *é*, et de *tirer*). Allonger par la traction : ÉTIRER *du fer, de l'acier, du cuivre, de l'or, de l'argent.* ÉTIRER *du lin, du chanvre.* ÉTIRER *un morceau de cuir, de caoutchouc.* ‖ Allonger d'une manière quelconque : ÉTIRER *ses bras, ses jambes, son cou. Quelquefois un ais de meuble craquait inopinément comme si la solitude ennuyée* ÉTIRAIT *ses jointures.* (Th. Gaut.) *Le vent se repose et les moulins désœuvrés* ÉTIRENT, *comme des bras, leurs grandes ailes paresseuses.* (Th. Gaut.)

— Techn. *Etirer les peaux*, Les ratisser avec l'étire, pour en abattre le grain, les rendre plus compactes et plus uniformes. ‖ On dit aussi ABATTRE, ÉTENDRE et RETENIR. ‖ *Etirer des matières textiles*, Les réduire en rubans sous le cylindre.

S'étirer v. pr. Etre étiré : *Le plomb ne peut pas* S'ÉTIRER *en fils.*

— Fam. S'allonger en étendant ses membres : S'ÉTIRER *avant de s'endormir, en s'éveillant.*

ÉTIREUR s. m. (é-ti-reur — rad. *étirer*). Techn. Ouvrier qui étire des métaux, des peaux ou des matières textiles : ÉTIREUR *d'or, d'argent, d'acier, de fer.* ÉTIREUR *de peaux.* ÉTIREUR *de coton* ‖ Cylindre propre à l'étirage des matières textiles.

— Adjectiv. Qui étire; qui sert à étirer : *Ouvrier* ÉTIREUR. *Cylindre* ÉTIREUR.

ÉTISE s. m. (é-ti-ze). Crust. Genre de crustacés décapodes brachyures, de la tribu des cancériens, comprenant deux espèces, qui habitent les mers de l'Inde et de l'Australie.

ÉTISIE s. f. (é-ti-zî — rad. *étique*). Consomption, nom vulgaire de toutes les maladies qui produisent un amaigrissement extrême : *Tomber en* ÉTISIE. *Mourir d'*ÉTISIE. ‖ Extrême maigreur : *L'embonpoint sied mieux à la vieillesse que l'*ÉTISIE. (Mme de Maint.)

— Fig. Cause d'affaiblissement, d'énervation : *Sans cesse en déperdition, le système sensitif s'énerve, se consume dans l'*ÉTISIE *des délices.* (Virey.)

— Antonymes. Embonpoint, obésité.

ÉTIVAL, bourg et commune de France (Vosges), cant. de Raon-l'Etape, arrond. et à 12 kilom. de Saint-Dié, sur la Valdange; pop. aggl., 1,998 hab. — pop. tot., 2,080 hab. Etival doit son origine à une ancienne et célèbre abbaye bâtie au VIIe siècle, dont il reste une église remarquable ornée de belles peintures attribuées à un moine et d'un *Christ bénissant les petits enfants* peint, dit-on, par Rubens. Les admirables moulures de la voûte sont l'œuvre du P. Frouart, l'un des anciens abbés. La papeterie de Claire-Fontaine, fondée en 1861, occupe trois cents ouvriers des deux sexes.

ETNA, en italien *Gibello* ou *Mongibello*, volcan de Sicile, sur la côte E., dans la province de Catane, par 37° 45′ 40″ de lat. N. et

12° 41′ 10″ de long. E. C'est le volcan le plus élevé de l'Europe. Sir John Herschell, qui l'a mesuré barométriquement en 1824, estime sa hauteur à 3,313 mètres. Cette hauteur absolue est bien inférieure à celle du mont Blanc (4,810 mètres); mais il convient de remarquer que ses premières pentes partent du bord de la mer et que le voyageur qui en tente l'ascension a bien réellement 3,313 mètres à gravir, tandis que le fond de la vallée de Chamounix, au pied du mont Blanc, est déjà élevé de plus de 1,000 mètres au-dessus du niveau de la mer.

La mer baigne la face orientale de l'Etna; deux rivières, dont les sources sont voisines, le contournent; ce sont l'Alcantara et le Symèthe. On peut comparer, avec M. de Quatrefages, le pourtour de l'Etna à un cercle irrégulier de 38 lieues d'étendue. Une falaise plus ou moins prononcée le sépare presque partout de la plaine environnante. Au-dessus de cette falaise, qui marque les limites propres du volcan, s'étend une sorte de plateau ou de terre-plein bombé, qui s'élève de tous les côtés vers la montagne par une pente insensible de 2 à 3 degrés. Cette espèce de socle porte un cône surbaissé, qui forme les talus latéraux de l'Etna et dont la pente assez régulière est de 7 à 8 degrés. Ces talus latéraux aboutissent à la gibbosité centrale, ou Mongibello des Siciliens, dont la partie la plus élevée se termine par un petit plateau incliné, appelé le Piano del Lago, qui lui-même est dominé par le cône terminal, où est creusé le grand cratère. Une des particularités de l'Etna, c'est la multitude des cônes ou volcans secondaires répandus sur ses flancs : on les compte par centaines. Ces cônes, dont quelques-uns ont des dimensions considérables, sont creusés en entonnoir et disséminés depuis les limites extrêmes de la région cultivée jusqu'au Piano del Lago. Leur origine, pour la plupart, remonte aux temps antéhistoriques.

« Pour se faire une idée vraie de la grandeur de l'Etna, dit M. Elysée Reclus, il ne suffit point de regarder le magnifique décor que forment, vus du pittoresque théâtre antique de Taormine, les campagnes de sa base, sa masse énorme et sa bouche fumante, il faut aussi contempler sous toutes ses faces cette puissante montagne, dont le pourtour inférieur n'a pas moins de 180 kilom. L'Etna est plus qu'un simple volcan, c'est toute une région géographique. Bien que ses versants aient en général une inclinaison beaucoup plus régulière que celle des monts d'une autre origine, ils offrent une étonnante variété d'aspects, et chaque détail accroît l'idée que l'on s'était faite de la beauté grandiose de l'ensemble. Du côté du nord, les pentes qui se redressent au-dessus de la haute vallée de l'Alcantara sont en grande partie recouvertes de bois des mêmes essences que ceux de l'Europe centrale. Là, comme dans nos forêts, prospèrent le châtaignier, le chêne, le hêtre, le bouleau, le pin; de beaux pâturages occupent les clairières; les champs cultivés en céréales sont ombragés de noyers; un lac étale ses eaux bleues dans une dépression de terrain et sépare les bassins du Simeto et de l'Alcantara, vers lesquels se penchent les gracieux vallons de la chaîne neptunienne : on pourrait se croire dans quelque vallée des Alpes, si des coulées de laves, toutes jaunes de lichens, ne se montraient çà et là au milieu de la verdure.

» Sur la face occidentale, le volcan se révèle au contraire dans toute l'horreur de ses éruptions. La montagne, semblable à un dôme énorme surmonté d'une pyramide, n'offre dans toute sa hauteur que couloirs de neige, talus de cendres et traînées de scories. De nombreux cônes de débris, ayant une élévation de 200 à 400 mètres, environnent la base de ce dôme et marquent les crevasses d'où jaillirent autrefois les courants de lave. La plupart de ces coulées sont modernes et brillent encore d'un éclat métallique comme autant de fleuves de fer arrêtés sur les pentes... Le versant méridional est d'un aspect moins formidable que celui de l'ouest. L'inclinaison de la montagne est beaucoup plus douce et se recourbe gracieusement à la base; les nombreux cônes d'éruption, parmi lesquels le célèbre Monte-Rosso, source de la grande éruption de 1669, frappent surtout le regard, et sont plus variés de forme et de groupement; les campagnes cultivées entre les divers courants de lave sont plus riches et plus étendues; enfin la vue de la mer et celle de la grande plaine de Catane, qui s'étend au loin vers le sud, donnent plus d'ampleur et de grâce à l'ensemble du paysage... Néanmoins, tout admirable qu'est la vue de la montagne, contemplée de la plaine de Catane, c'est bien de la mer qui baigne les promontoires basaltiques de la base orientale que le volcan apparaît sous son aspect le plus majestueux. Les falaises, hautes de plus de 100 mètres, sont composées de couches alternantes de scories rouges et de laves d'un noir bleu, aux anfractuosités desquelles se cramponnent les racines des cactus et s'attachent les vrilles des plantes grimpantes; au-dessus s'étend la plaine ondulée, immense verger semé de villes et de villages aux nombreuses coupoles; plus haut, les vignes, les oliviers et les châtaigneraies revêtent les courants de lave arrêtés sur les déclivités et les grands cônes d'éruption disposés en forme de cordon circulaire à la base du dôme. La masse suprême de l'Etna, vers laquelle le regard est irrésistiblement attiré, n'offre point de végétation sur ses pentes. Elle est nue, et le seul contraste de couleurs est celui qu'y produisent, pendant la plus grande partie de l'année, les neiges descendues en avalanches sur les talus de cendres; mais l'ensemble de la montagne, bleui par l'éloignement, n'en est pas moins d'une indicible harmonie; le dôme qui porte le cône terminal, couronné de fumée, s'appuie des deux côtés et à la même hauteur sur deux contre-forts ayant la forme de pyramides émoussées et projetant vers la plaine, comme de gigantesques bras, les murailles parallèles de rochers qui enserrent le grand précipice connu sous le nom de Val del Bove. On ne peut s'empêcher de contempler le volcan comme s'il était un être doué d'une vie individuelle et jouissant de la conscience de sa force. Les traits de l'Etna, si réguliers et si nobles dans leur repos, ont quelque chose de la figure d'un dieu endormi : ce n'est point là, ainsi que le disait la légende antique, la montagne qui pèse sur le corps d'Encelade, c'est le Titan lui-même, l'ancienne divinité protectrice des Sicules, délaissé pour les dieux plus jeunes de la Grèce, les maîtres de l'Olympe. »

Le cratère est situé entre deux pointes suprêmes qui ont fait donner à la montagne la qualification latine de *bicornis*. De ce point on découvre un incomparable panorama; il serait, en effet, difficile de rêver un spectacle plus beau que celui qu'offrent les trois mers d'Ionie, d'Afrique et de Sardaigne. Le cratère change de forme à chaque éruption.

L'Etna fut appelé *Atuna* ou *Etuna* par les Phéniciens et Αἴτνης par les Grecs. Pindare, dans sa première *Pythique* en l'honneur de Hiéron l'Etnéen, nomme l'Etna Κίων οὐρανοῦ, colonne du ciel.

L'apparition de ce volcan était comparativement sans doute assez récente, et l'imagination des Grecs y rattachait volontiers des merveilles et des superstitions. Elle se figurait le mythologique Typhon, gémissant, enseveli au fond de l'affreux Tartare et exhalant ses plaintes et sa fureur par le cratère de l'Etna. « La Cilicie, dit le poëte, l'a nourri dans un antre fameux. Aujourd'hui, pour comprimer sans cesse sa poitrine hérissée, les rivages de la mer de Cumes unissent leur masse à la Sicile entière, au nébuleux Etna, colonne du ciel, éternellement couverte de neiges et dont les flancs recèlent pourtant les sources vives de feux intarissables, d'où, pendant le jour, s'échappent en torrents les tourbillons d'une ardente fumée; d'où, pendant la nuit, des cailloux enflammés, roulant avec fracas, sont lancés en replis tortueux jusqu'au fond de la plaine liquide des mers : prodiges que Héphaistos (le feu) offre aux regards étonnés des hommes, et qu'on entendra toujours avec admiration de la bouche de ceux qui en auront été les fidèles témoins. »

Le premier historien qui fasse mention de l'Etna, après le poëte thébain, est Thucydide, qui signale trois éruptions du volcan. L'historien athénien ne donne pas la date de la première de ces éruptions; il se contente de dire qu'elle eut lieu peu de temps après la venue des Grecs en Sicile; à ce compte, elle se rapporterait à la fondation de Naxos par les Chalcidiens (736 av. J.-C.). Il place la seconde vers la LXXVIIe olympiade, c'est-à-dire entre l'an 472 et l'an 469, et la dernière vers la LXXXVIIIe olympiade, entre l'an 428 et l'an 425 av. J.-C.

Les anciens croyaient que les flancs de l'Etna recélaient les forges où les Cyclopes et Vulcain fabriquaient les foudres de Jupiter. Virgile fait allusion à cette croyance dans les vers suivants :

. . . *Quoties Cyclopum effervere in agros*
Vidimus undantem ruptis fornacibus Ætnam,
Flammarumque globos, liquefactaque volvere saxa.
(*Géorg.*, liv. I.)

Enée, qui vient d'échapper à la tempête et débarque sur les côtes de la Sicile, s'exprime ainsi dans le VIIe livre de l'*Enéide :*

« Epuisés, ignorant notre route, nous abordons sur les côtes des Cyclopes. Le port, à l'abri des orages, est tranquille et spacieux; mais, tout auprès, l'Etna tonne et retentit d'un bruit épouvantable. Tantôt il vomit dans l'air une épaisse vapeur, des tourbillons de fumée, de bitume, de cendres ardentes, et lance des gerbes de feu qui montent jusqu'aux astres; tantôt, de ses entrailles déchirées, il arrache et rejette des éclats de montagne, pousse en grondant, contre le ciel, des roches calcinées et bouillonne au fond de ses gouffres. »

. . . *Sed horrificis juxta tonat Ætna ruinis,*
Interdumque atram prorumpit ad æthera nubem,
Turbine fumantem piceo, et candente favilla;
Attollitque globos flammarum, et sidera lambit.
Interdum scopulos avulsaque viscera montis
Erigit eructans, liquefactaque saxa sub auras
Cum gemitu glomerat, fundoque exæstuat imo.

Mais un poëte bien plus puissant, Lucrèce, avait décrit avant lui ces effrayants phénomènes et recherché leurs causes physiques, dans ces beaux vers :

Nunc tamen illa modis quibus irritata repente
Flamma foras vastis Ætnæ fornacibus explet
Expediam, etc.
(*De rerum natura*, lib. VI, 680-711.)

« J'expliquerai maintenant de quelle manière la flamme de l'Etna, tout à coup irritée, s'exhale furieuse de ses vastes fournaises. Tout le mont est concave de sa nature et presque entièrement assis sur des cavernes de roches. Ces cavernes sont pleines d'air et de vent, car le vent se produit partout où l'air est fortement agité. Quand cet air échauffé prend feu, il se répand furieux autour des rochers et de la terre qui l'emprisonnent, et chasse à travers l'obstacle un jet de flammes rapides; il s'élève alors, se dresse au-dessus des gorges de la montagne et répand au loin l'incendie, la cendre brûlante et la fumée, qu'il roule toute noire de rouille; en même temps il lance des rochers d'un poids énorme. Ne doute pas que ces choses ne se passent par la force d'un souffle orageux qui en est l'âme. En outre, au pied de la montagne, la mer brise ses ondes et lance ses vagues bouillonnantes. Du bord de la mer aux plus hauts cratères du volcan, courent des antres souterrains. Oui, tu dois le reconnaître, la force même des choses exige que cet intervalle soit franchi par une ligne de cavernes où la mer afflue sans obstacle pour se dégorger à l'autre bout : voilà ce qui fait jaillir la flamme, ce qui pousse les rochers, ce qui soulève des nuages de cendres. »

Si imparfaite que soit cette physique, elle valait encore mieux que la fable mythologique du géant écrasé sous la montagne et soufflant un volcan de toute la force de ses poumons.

L'Etna commence au sortir de Catane. S'il y a un lieu sur la terre qui représente la désolation, le ravage, ce sont les environs de Catane : toute la campagne n'est couverte de toutes parts que de lave, de sable noir et des cendres du volcan. La lave a coulé quelquefois jusque bien avant dans la mer; l'éruption de 1669, qui a enfanté le Monte-Rosso, a desséché presque entièrement le port de Catane; mais au milieu de ces torrents de lave refroidie, dont la hauteur surpasse souvent celle des maisons les plus élevées, se trouve le pays le plus fertile et le plus délicieusement cultivé. Les grains, les vins, les fruits, les légumes y sont abondants, d'une grosseur et d'une saveur particulières.

L'Etna, à proprement parler, est une réunion de montagnes superposées formant un immense cône obtus, dont le sommet est la bouche fumante du cratère terminal. Parmi les monts, au nombre de cent et plus, qui font un grandiose et imposant cortége au sommet principal, il en est un qui s'est formé dans les temps modernes, que l'on a vu, pour ainsi dire, naître, et dont la formation a une date connue, c'est le mont Futara, vulgairement appelé Monte-Rosso; on lui a donné ce nom parce qu'il est couvert, sur plusieurs points, d'une cendre rouge comme les terres vitrioliques calcinées.

L'Etna est un mont bicéphale; il a, en effet, un sommet à deux têtes, ou plutôt deux cratères très-élevés. L'éruption de 1669 dura plusieurs mois. Tous les sables, les cendres, les pierres, toutes les matières solides qui furent lancées dans les airs retombèrent autour des deux ouvertures et s'élevèrent successivement avec elles pour former la montagne dont il s'agit. Les flancs de l'Etna sont ainsi hérissés d'une infinité de cônes évidemment produits par des éruptions, mais qui se détruisent quelquefois, se modifient ou se confondent.

Le cône que forme toute la masse de l'Etna se divise en trois régions, appelées *Piemontese* (du pied du mont), *Selvota* (des bois) et *Nevata* (des neiges). Quelques naturalistes, entre autres Buffon, subdivisent cette dernière en deux parties, distinguant la plus basse, où les neiges fondent en été, de la plus haute, où elles sont éternelles.

Diodore de Sicile a mentionné une éruption qui probablement eut lieu avant la venue des Grecs en Sicile; elle chassa tous les habitants de l'île.

Nous avons rapporté plus haut le témoignage de Thucydide, qui raconte trois éruptions; deux autres eurent lieu sous le règne de Denys, et Platon, alors à Syracuse, fut invité par les Catanais à se rendre chez eux pour étudier de plus près les phénomènes de leur grand volcan. Les éruptions de l'Etna furent très-fréquentes au temps des Romains, et on a fait une mention particulière de celle qui eut lieu l'an 662 de la fondation de Rome; elle fut si violente que la mer se souleva jusqu'aux îles de Vulcain, de l'autre côté du détroit, et que plusieurs navires furent incendiés en mer. Pendant les guerres civiles, il éclata deux fois. Pour l'ère moderne, les historiens ont noté les éruptions, qui répondent aux années 225, 420, 812, 1169, 1183, sous l'empereur Frédéric II, 1285, 1329, 1333, 1408, 1444, 1446, 1447, 1536, 1603, 1607, 1610, 1614, 1619, 1634, 1669, 1682, 1688, 1689, 1702, 1766, 1781, 1787, 1852 et 1865. Il est à remarquer que, plus il y a d'intervalle entre les unes et les autres, plus sont fortes, terribles et longues les explosions du volcan. Les observations des géologues sur le temps qu'il faut à la lave pour devenir friable ont démontré qu'il ne lui fallait pas moins d'un siècle pour se changer de l'épaisseur d'un pouce de terre fertile.

Parmi les éruptions les plus célèbres, celle de l'année 1787 mérite d'être signalée : il y avait six ans et deux mois que l'Etna ne donnait aucun signe extérieur de fermentation, lorsque, vers la fin du mois de juin, on vit grossir le nuage de fumée qui en couronne ordinairement la cime; cette fumée prenait de temps en temps la couleur du feu.

Dans les premiers jours de juillet on reconnut qu'il s'était fait une ouverture sur le bord du cratère, à la partie du nord-ouest, et le feu, considéré de Catane, figurait exactement le disque de la lune dans son plein lorsqu'elle paraît à l'horizon; la lave qui en sortait s'achemina lentement pendant deux jours; elle occupa une pente d'environ deux milles, devint, par le refroidissement, grise et luisante, et tout cessa.

Pendant la nuit du 9 au 10 juillet, on aperçut une aurore boréale qui dura une demi-heure, à deux reprises; elle était fort étendue et couvrait tout l'horizon depuis les monts Rouges jusqu'à Noto; sa couleur était un rouge assez foncé, et sa direction était positivement celle que devait prendre l'éruption qu'elle a précédée et dont elle était le signe précurseur, si bien que quelques personnes la pronostiquèrent.

Le 13, on vit, en effet, reparaître sur la cime une fumée noire et épaisse, qui augmenta progressivement, et les élans du feu devinrent plus fréquents et plus intenses; mais, le 16 au matin, quoique le soleil et l'épaisseur de la fumée dérobassent une partie du feu violent qui sortait de la bouche du volcan, l'extrême chaleur répandue dans tout l'atmosphère, le fracas de la montagne et les bruits souterrains qui en ébranlaient toute la base annoncèrent une éruption complète; elle ne se manifesta cependant tout entière que le lendemain, et, à dix heures du soir, le 17 juillet, elle offrit le spectacle à la fois le plus effrayant et le plus splendide : on vit s'élever de la bouche une colonne de feu d'un volume colossal, dont on a estimé la hauteur à cinq cents toises; on découvrit en même temps une sortie de lave latérale ayant sa direction au sud-ouest, et qui, partant de la base de la colonne, formait avec elle un angle droit dont les côtés étaient à peu près égaux.

La colonne elle-même présentait la plus grande variété dans ses couleurs : la partie enflammée, remplie d'une quantité prodigieuse d'eau et de sable, était de temps en temps mélangée d'ombres qui, d'une minute à l'autre, semblaient vouloir l'éteindre, mais qui, l'instant d'après, ne faisaient qu'augmenter la vivacité de la lumière, qu'on voyait alors distinctement de Messine; la partie supérieure, noire et caligineuse, était éclairée dans toute son étendue par des flèches de feu, par des aigrettes électriques et par des jets de pierres enflammées, de sorte qu'avec les bruits de l'explosion du cratère et les roulis souterrains qui ne discontinuaient pas, on pouvait attribuer tous ces phénomènes à une violente tempête dans le lointain.

On put jouir de ce spectacle pendant deux jours; le 19, tout était fini. On ne put faire d'observations sur les effets de cette éruption que plusieurs jours après. Il n'en est pas de l'Etna comme du Vésuve : personne n'ose approcher le premier quand il est en fermentation, et les observateurs ne se déterminent à s'y rendre que lorsque plusieurs jours de tranquillité les ont rassurés.

Voici à peu près ce qu'ont observé ceux qui, après la fin de l'éruption, allèrent en visiter le théâtre, et particulièrement le chevalier Giuseppe Gioenni, habitant de la première région de l'Etna, qui en a écrit la relation en italien : 1° Le sommet du mont était inaccessible à cause de la grande quantité de lave et de pierres ponces noires et friables dont il était couvert et qui conservaient encore une chaleur insupportable. 2° Auprès du grand cratère, qui s'était bouché, il s'en était ouvert un autre aussi grand, entre le principal et celui qui s'était aussi fermé depuis plusieurs années du côté du levant. 3° Les matières vomies par l'éruption étaient de deux natures seulement, salines et terreuses. 4° Par l'analyse, on reconnut que les salines étaient du sel ammoniac en cristaux blancs et jaunâtres, assez pur, et plusieurs composées de ce sel ammoniac mêlé avec un sable volcanique très-fin, qui a empêché que ce sel ne prît la forme et la couleur ordinaires; les pierres terreuses étaient composées plus ou moins de terre, d'argile, de fer et de chaux.

Cette éruption fut surtout remarquable par l'immense quantité de cendres, de sables et de scories légères et pulvérulentes qui sortirent du cratère; elles couvrirent la montagne, se répandirent sur une partie de la Sicile, et furent portées jusqu'à Malte. Un des chevaliers, nommé Dangos, y recueillit, sur les terrasses de l'observatoire, une assez grande quantité de sable noir, en petits grains durs, attirables à l'aimant; il était mêlé de petits cristaux irréguliers assez transparents, qui, vus au microscope, paraissaient une vitrification avec des pores; ce sable fut porté à Malte par un vent de nord-ouest, dans la nuit du 18 au 19 juillet.

Il y a eu depuis plusieurs autres éruptions importantes : celle de 1852 n'a pas duré moins de deux mois et dix jours, du 21 août à la fin d'octobre. Il s'y produisit certaines particularités qui méritent d'être racontées et qui lui font prendre rang parmi les plus terribles, les plus variées et les plus capricieuses évolutions du vieil Etna.

Sa longue durée est le caractère qui frappe d'abord. Depuis le crépuscule du soir du 20 août jusqu'à ses derniers jours, l'éruption a continué plus ou moins violente. Les indices prochains de l'activité qui couvait dans les